Nations Unies S/PV.6512



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6512e séance

Lundi 11 avril 2011, à 10 heures
New York

Président :	M. Osorio	(Colombie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Berger
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	Mme Dunlop
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Bonne
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Vinay Kumar
	Liban	M. Ramadan
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Somalie

11-29463 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Le Président (*parle en espagnol*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite les représentants du Danemark, de l'Espagne, de l'Italie, de la Somalie et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2011/228, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par la Colombie, le Danemark, l'Espagne, la Fédération de Russie, la France, le Gabon, l'Inde, l'Italie, le Liban, le Nigéria, le Portugal et l'Ukraine.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à se prononcer sur le projet de résolution dont il est saisi.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chine, Colombie, France, Gabon, Allemagne, Inde, Liban, Nigéria, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1976 (2011).

Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie, qui souhaite faire une déclaration après l'adoption de la résolution.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : L'aggravation de la piraterie au large des côtes somaliennes exige que la communauté internationale adopte de nouvelles mesures efficaces pour la combattre. Aujourd'hui, nous avons franchi une étape importante dans la lutte contre la piraterie. La résolution adoptée sur notre initiative comporte un vaste éventail de nouvelles mesures de qualité visant à créer les conditions nécessaires pour lutter plus efficacement contre la piraterie. Elle s'inspire globalement des idées de M. Jack Lang, Conseiller spécial du Secrétaire général pour les questions juridiques liées à la piraterie au large des côtes somaliennes, qui ont reçu un large appui au niveau international, et elle aborde un ensemble de problèmes liés à l'aggravation de la menace de la piraterie.

La Fédération de Russie juge important que la résolution ait mis un accent particulier sur la lutte contre l'impunité des pirates. L'appel lancé au Secrétaire général le priant de présenter au Conseil un rapport sur les modalités pratiques liées à la création de tribunaux somaliens pour juger les personnes soupçonnées de piraterie et d'une cour spécialisée somalienne extraterritoriale comportant des éléments internationaux est une première étape pratique en vue de créer un mécanisme judiciaire efficace capable de régler de manière crédible et fiable le problème des poursuites à l'encontre des pirates. Nous attendons avec impatience que le Secrétaire général nous présente un rapport détaillé contenant des propositions concrètes relatives aux modalités de la création de ces tribunaux spéciaux. Nous sommes quant à nous prêts à fournir au Secrétaire général tout le concours nécessaire dans l'exécution de cette tâche.

Je tiens à exprimer notre reconnaissance à tous les membres du Conseil pour leur coopération, leur appui et leur volonté de parvenir à un compromis. Nous sommes également reconnaissants à nos collègues de leurs précieuses idées, qui nous ont permis de renforcer la résolution et de donner l'élan nécessaire à cette importante initiative de lutte contre la piraterie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 15.